Centre de Soins et de Ressources Frantz Fanon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

CENTRE FRANTZ FANON

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

TABLE DES MATIÈRES

1. Préface
2. Introduction
3. Rapport financier
4. Le centre de soins
    a. Eléments Statistiques
    b. Premier Accueil
    c. Parcours Kintsugi
    d. La parentalité
    e. Les groupes de paroles
    f. Le soutien aux Afghans
    g. L'accompagnement médical
    h. L'accueil juridique et social
    i. Sorties culturelles et partenariats avec la Scène Nationale de Sète
5. Le centre de ressources
    a. Objectifs du centre ressources
    b. Réseaux de professionnels en santé mentale
    c. Analyse de pratiques professionnelles
    d. Réseau d'interprètes spécialisés dans l'accompagnement en santé
    e. Partenariats et groupes de travail
6. Conclusion et perspectives 2022
7. Annexes

INTRODUCTION

LE CONTEXTE

L'instabilité liée à la crise sanitaire a été un des facteurs marquants de 2021, sans toutefois que la perturbation impacte autant nos activités qu'en 2020.

Sur le centre de soins, nous avons poursuivi nos activités, et avons initié un protocole de prise en charge spécifique pour les femmes ayant subi des mutilations sexuelles, en collaboration avec la Clinique Beau Soleil et le Planning Familial 34, en vue de proposer un accompagnement holistique aux femmes initiant une démarche de réparation.

Nous nous sommes attachés à trouver des solutions concrètes pour les patients qui étaient placés sur la liste d'attente, parfois pendant plus de 10 mois. Nous avons ouvert des groupes de paroles, mis en place des protocoles d'accueil spécifiques sans délai d'attente (enfants en famille et femmes ayant subi des mutilations sexuelles). Depuis le mois de septembre, nous avons expérimenté un protocole d'accueil par une médecin généraliste pour toutes les personnes qui nous sollicitent pour une demande de consultation, permettant une meilleure évaluation de l'état psychologique, médical et social de ces personnes, des orientations plus rapides et adaptées ; nous avons décidé de reconduire ce protocole pour l'année 2022.

Nous avons poursuivi nos actions autour de la parentalité, ouvert 6 groupes de paroles et maintenu nos consultations à Montpellier et les permanences sur Béziers, Nîmes et Alès. Au vu des besoins de chaque territoire, nous avons adapté notre réponse : sur Nîmes nous avons initié un réseau de professionnels sur place pour accompagner des patients sous la supervision du centre Frantz Fanon ; sur Alès, nous avons doublé notre temps de permanence en raison d'un besoin particulièrement criant sur le territoire.

Sur le centre de ressources, nous avons poursuivi nos activités de formations mais avons dû reporter l'ouverture du Diplôme Inter-Universitaire sur la faculté de Médecine « Exil, Droit et santé » afin de privilégier des conditions de présentiel des intervenants. Les actions de formation, analyse de pratiques, soutien aux nouveaux projets de soutien psychologique ont été majoritairement maintenues.

Par ailleurs, à l'articulation du centre de soins et de ressources, nous sommes intervenus en mars sur le CPH de Lodève, en raison du suicide d'un résident. Deux psychologues ont été mobilisés durant 2 jours sur site : il s'agissait de soutenir l'équipe dans l'annonce individuelle de ce décès à tous les résidents, de proposer aux professionnels un espace individuel et groupal. Des suivis individuels ont été initiés avec certains résidents. Dans les semaines et les mois qui ont suivi, des entretiens individuels et deux autres séances groupales ont été proposés à l'équipe.

L'ÉQUIPE

L'équipe salariée est constituée de 4,4 ETP dont deux psychologues (1.7 ETP), un intervenant juridique et social (1 ETP), une responsable de centre (1 ETP), un aide-comptable depuis juillet 2021 (0,75 ETP).
Un médecin généraliste intervient à 80 % (mi-temps de consultation/mi-temps centre de ressources).
Cinq psychologues interviennent en libéral sur des actions spécifiques, ainsi que deux art-thérapeutes.
Nous avons accueilli 4 stagiaires.

14 interprètes interviennent au centre en tant que co-thérapeutes. Ils sont impliqués au même titre que le psychologue dans le suivi du patient (la configuration thérapeute/interprète reste la même durant tout le suivi).

Cette place de co-thérapeute pour l'interprète ne signifie pas de se substituer aux choix thérapeutiques du psychologue, mais d'y apposer sa couleur, sa propre compréhension, et par là-même d'y participer pleinement, en rendant explicite ses choix lexicaux, sa lecture du registre grammatical utilisé par le patient. Après chaque consultation, un temps d'échange avec l'interprète est systématisé. Cela lui permet en premier lieu d'avoir un espace de debriefing, afin d'effectuer le travail psychique d'élaboration nécessaire impossible lors du temps de consultation. Ce temps de reprise est d'autant plus nécessaire que la consultation a été émotionnellement chargée. C'est aussi l'occasion pour le psychologue de revenir sur sa démarche thérapeutique et de discuter des moments-clefs de l'entretien. L'interprète est alors sollicité pour apporter un éclairage culturel et lexical indispensable à la bonne conduite du suivi.

En parallèle à ce temps de reprise régulier, les interprètes participent à un atelier mensuel pour être outillé afin d'occuper cette place spécifique. En 2021, cet atelier a eu lieu 7 fois (3 ateliers théoriques et 4 analyses de pratiques professionnelles).

Muriel Montagut

Jean Marc Rodier

Aurélie Mehenni

Valentin Fonteray

Elise Van der Slikke

Clarisse Delforge

Joseph Content

LES BÉNÉFICIAIRES

Action	Public prévu initialement	Public réllement touché	Caractéristiques principales	Commentaires
Accompagner les personnes en situation d'exil en souffrance psychique	200 patients	256 patients	2078 consultations en 25 langues, dont 1396 consultations psychologiques 50,6 % hommes/49,4 % femmes 93 % de primo-arrivants (présence en France de moins de 5 ans) 78 % patients vivent dans l'Hérault/20,5 % dans le Gard/ 1,5 % autre	File active : 256 personnes suivies en 2021 192 suivis en cours 31/12/2021
Former des interprètes professionnels à l'interprétariat en santé	30 professionnels	23 professionnels	Interprètes professionnels statut autonome 3 ateliers en 2021 4 analyse de pratique	Moyenne de 9 participants à chaque atelier mensuel (théorique ou APP)
Accompagner et outiller des professionnels travaillant auprès des personnes en situation d'exil	25 actions prévues 300 professionnels et bénévoles prévus	31 actions auprès de professionnels 332 professionnels et bénévoles touchés (+ actions de sensibilisation avec 500 personnes connectées en visio conférence	Professionnels du champ de la santé et du social Formations : 13 Analyses de pratiques professionnelles : 10 Sensibilisation : 10 Soutien aux professionnels : 2	Report du DIU "Exil, Droit et Santé" à la faculté de Médecine de Montpellier
Action de soutien Intervention sur site après suicide d'un résident dans un CPH		7 salariés d'Adages Annonce aux résidents du CPH	Entretiens individuels avec les salariés et 3 temps collectifs (organisation annonce ; debriefing ; post debriefing) 21 entretiens avec les résidents sur les 2 jours qui ont ouverts sur plusieurs suivis thérapeutiques	Intervention de deux psychologues pendant deux jours

LE COLLECTIF INTER-ASSOCIATIF (CSIA)

Le centre Frantz Fanon est porté administrativement par la Cimade même s'il a été initié, avant son ouverture, par un collectif inter-associatif porté par 6 associations qui se sont réunies conventionnellement autour de ce projet : l'Adages, la Clède, l'Espélido, Médecins du Monde, le Groupe SOS et La Cimade. Durant l'année 2021, la convention initiale a été renouvelée pour deux nouvelles années avec une ouverture à la Croix-Rouge Française comme nouveau membre du collectif.

Si La Cimade est le seul gestionnaire du centre Frantz Fanon, le CSIA participe à la définition des orientations générales du projet. Il a par ailleurs vocation à s'assurer que le projet reste conforme aux objectifs que se sont donnés les associations partenaires ; déterminer la meilleure stratégie pour l'intégration de l'offre de soins dans le système socio-sanitaire de droit commun ; organiser la création d'un Comité de Pilotage qui a pour vocation d'associer tous les partenaires institutionnels ou associatifs nécessaires au développement du Projet. Les membres du CSIA assurent également une fonction de représentation et de promotion du projet.

Le collectif se réunit à minima une fois par trimestre.

LE COLLECTIF INTER-ASSOCIATIF (CSIA)

Le centre Frantz Fanon est porté administrativement par la Cimade même s'il a été initié, avant son ouverture, par un collectif inter-associatif porté par 6 associations qui se sont réunies conventionnellement autour de ce projet : l'Adages, la Clède, l'Espélido, Médecins du Monde, le Groupe SOS et La Cimade. Durant l'année 2021, la convention initiale a été renouvelée pour deux nouvelles années avec une ouverture à la Croix-Rouge Française comme nouveau membre du collectif.

Si La Cimade est le seul gestionnaire du centre Frantz Fanon, le CSIA participe à la définition des orientations générales du projet. Il a par ailleurs vocation à s'assurer que le projet reste conforme aux objectifs que se sont donnés les associations partenaires ; déterminer la meilleure stratégie pour l'intégration de l'offre de soins dans le système socio-sanitaire de droit commun ; organiser la création d'un Comité de Pilotage qui a pour vocation d'associer tous les partenaires institutionnels ou associatifs nécessaires au développement du Projet. Les membres du CSIA assurent également une fonction de représentation et de promotion du projet.

Le collectif se réunit à minima une fois par trimestre.

RAPPORT FINANCIER

En 2021, nous avons bénéficié de la reconduite des subventions de la Région Occitanie, de la DREETS (BOP 104, intégration et accès à la nationalité française), de la CAF sur le soutien aux mineurs et à la fonction parentale des adultes, de la DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité) sur l'accompagnement des femmes ayant subi une mutilation sexuelle. Nous avons par ailleurs obtenu une subvention par France Relance, sur le Plan Pauvreté et un soutien de la CPAM. La Fondation de France nous a renouvelé son soutien sur la création de groupes de parole.

Des centres d'hébergement du Gard et de l'Hérault ont contribué au fonctionnement du centre à hauteur des places d'hébergement : les CADA et CPH d'ADAGES (Montpellier et Lodève), les CADA et CPH La Clède (Alès), les CADA de la Croix Rouge (Nîmes), et le CADA de La Cimade (Béziers).

Le budget de 423 881 euros a augmenté de 37 % de 2020 à 2021.Nos formations et nos analyses de pratiques ont contribué à hauteur de 5 % du budget global.

Cette augmentation, sur 2021, fait suite à la mise en place d'une cellule supplémentaire de suivis individuels et groupaux afin de répondre à l'urgence des réfugiés afghans, ainsi qu'un nouveau protocole d'entretien d'évaluation sur les nouvelles demandes et développer les groupes de paroles. A ce titre, la part sur les rémunérations d'intermédiaires et honoraires a augmenté de 111% et celle des prestations de services de 235 %. Cela correspond à notre désir d'accompagner 5 psychologues libéraux dans leur approche de la clinique de l'exil (consultations se déroulant sur le centre Frantz Fanon), avec possibilité d'un accompagnement pluridisciplinaire et d'une supervision continue.

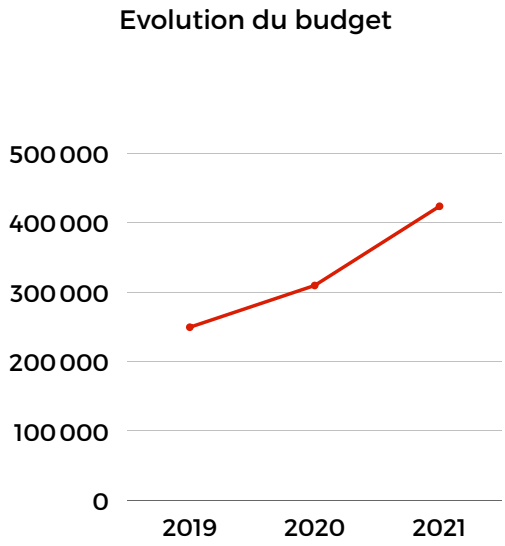

L'augmentation de 26% des charges de personnel est en lien avec le changement du temps de travail et/ou de catégorie de grille salariale opéré en 2020 ainsi qu'au recrutement d'un secrétaire comptable, qui outre ses fonctions comptables, assure la gestion des demandes de consultations, la mise en place des groupes de paroles et des entretiens de premiers accueils.

Pour 2022 et les années suivantes, la volonté est la stabilisation de la structure actuelle tout en continuant de soutenir et former les professionnels de santé mentale afin de répondre à l'accroissement des besoins des patients.

LE CENTRE DE SOINS

"Je m'assoie en face de vous dans ce fauteuil énorme, et je me sens digne. Il y a longtemps que je ne m'étais plus sentie cette importance."

Patiente tchétchène

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

LES CONSULTATIONS

256 PATIENTS

En 2021, nous avons accompagné 256 patients,
121 nouveaux patients
135 suivis

Pourcentage d'augmentation des consultations en comparaison avec 2020

2078 CONSULTATIONS

1396 consultations psychologiques
432 consultations médicales
230 entretiens juridico-social
20 consultations d'ostéopathie

TYPES DE SUIVIS

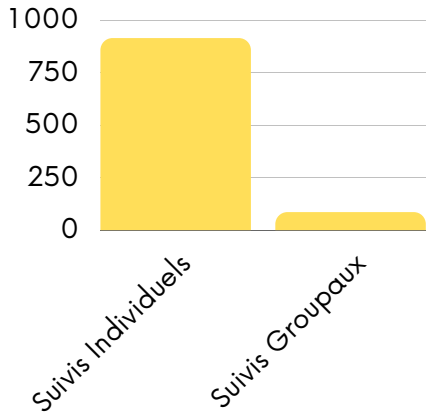

270 ABSENCES AUX CONSULTATIONS

6 GROUPES DE PAROLES

- **Groupe de parole femmes victimes de violences, francophone ;**
- **Groupe jeunes de 16 à 25 ans, francophone et anglophone ;**
- **Groupe parentalité, géorgien ;**
- **Groupe LGBT +, francophone et anglophone ;**
- **Deux groupes pour les afghans isolés (un groupe en dari ; un groupe en pachto).**

2 GROUPES D'ART-THÉRAPIE

- **1 en français pour les patientes intégrant le parcours de soins pour les femmes ayant subi des mutilations sexuelles**
- **1 en anglais pour les patients engagés dans un suivi individuel**

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

LANGUES PARLÉES DURANT LES CONSULTATIONS

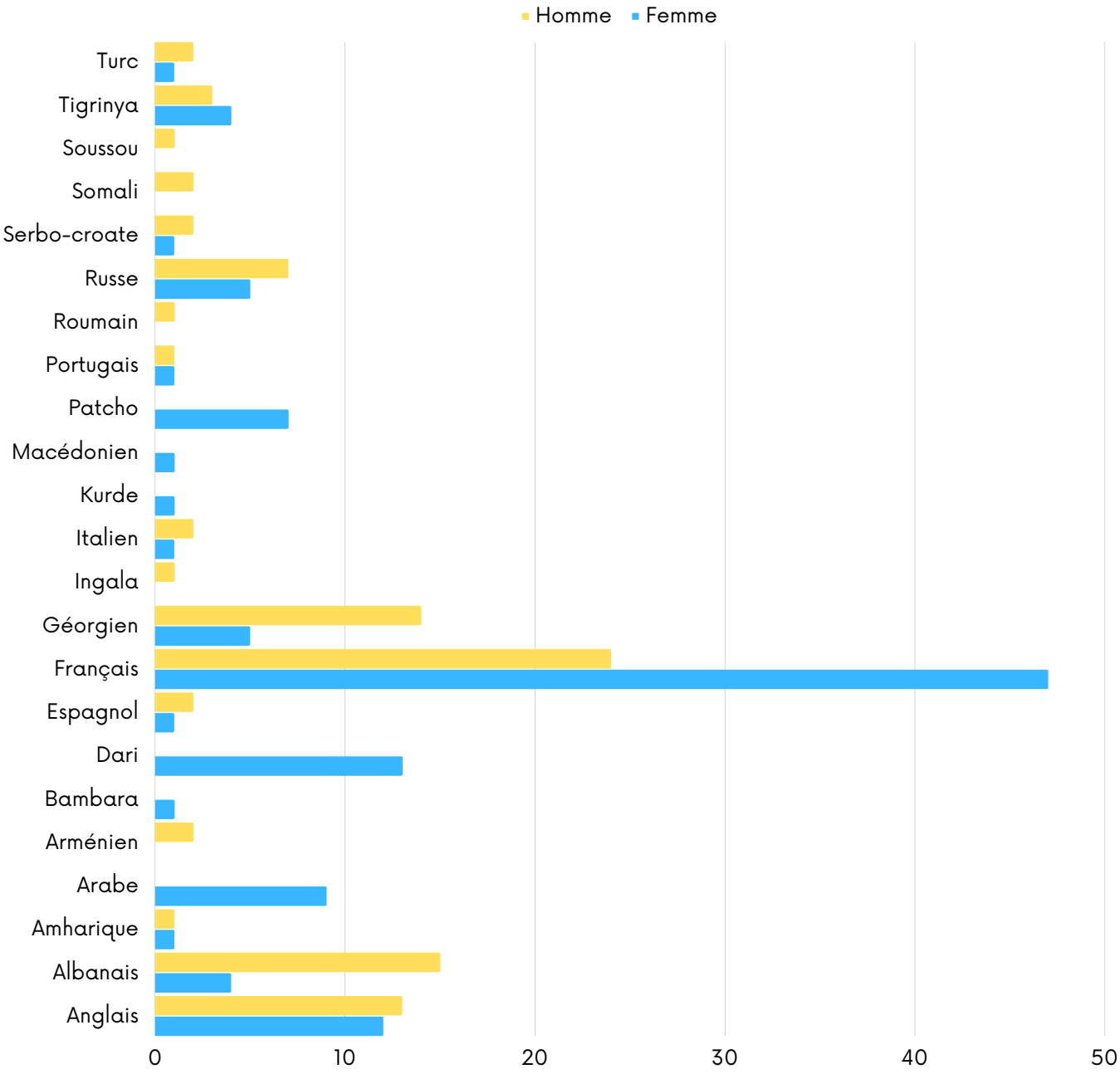

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

PROFIL DE NOS PATIENTS

AGE DES PATIENTS

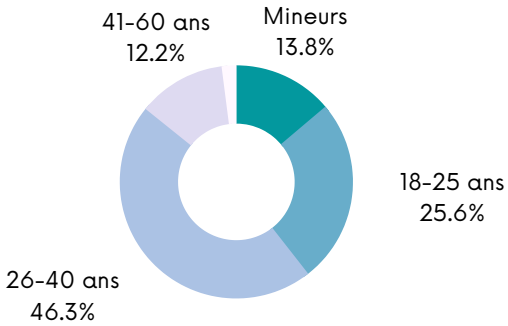

DURÉE DE PRÉSENCE EN FRANCE LORS DE LA 1ÈRE CONSULTATION

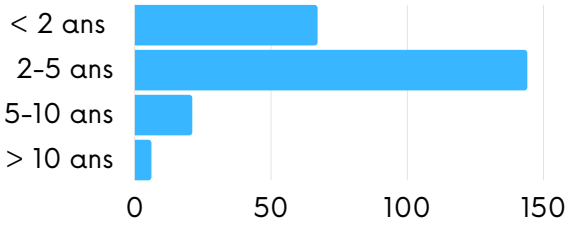

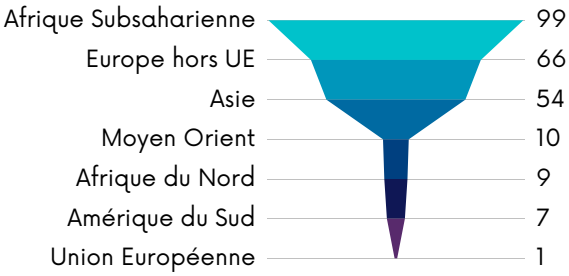

36 % DES PATIENTS ACCOMPAGNÉS EN RAISON DE TORTURE ETATIQUE

42 NATIONALITÉS PRISES EN CHARGE

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PATIENTS

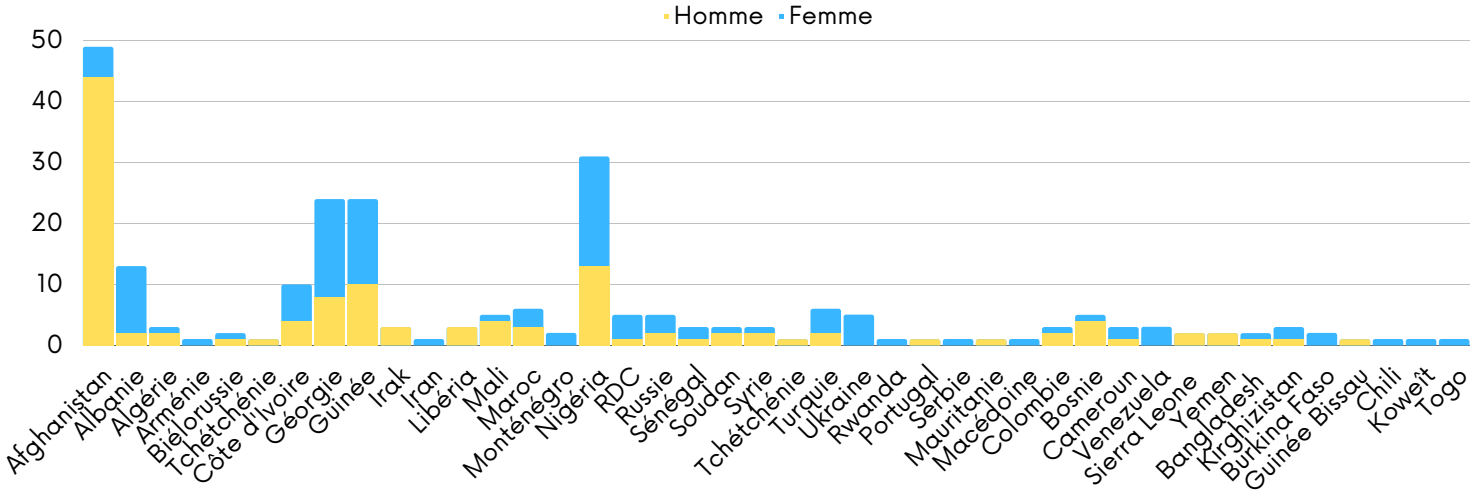

COMPOSITION FAMILIALE

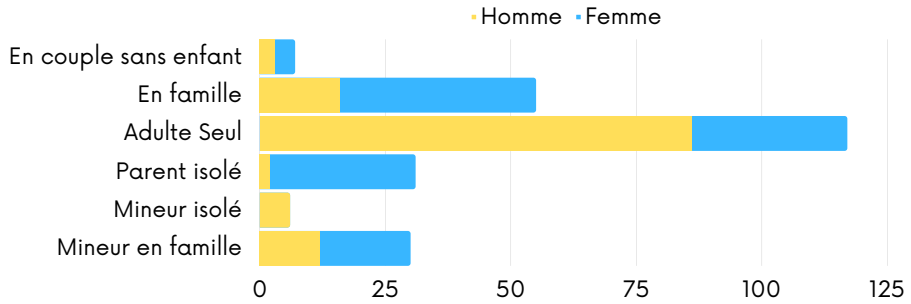

PREMIER ACCUEIL

Face à un nombre très élevé de demandes de suivis, l'équipe du centre Frantz Fanon a été confrontée à la problématique de délais de prise en charge importants et donc d'une liste d'attente croissante. Dans le but de fluidifier le processus d'accès à un suivi psychologique, de minimiser les délais d'attente et de travailler le réseau de professionnels sur la région, l'équipe a mis en place sur le dernier trimestre 2021 un protocole expérimental de traitement des nouvelles demandes. Chaque patient sollicitant un suivi psychologique au sein du centre se voit proposer un entretien de premier accueil dans un délai inférieur à un mois par rapport à la réception de sa demande. Cet entretien est planifié et organisé en présence d'un interprète professionnel par le secrétaire du centre et réalisé par la médecin généraliste.

L'objet de cette rencontre est de préciser la demande du patient, de faire un état des lieux de la situation et de l'étayage éventuellement à disposition du patient sur les plans socio-juridique et médical ainsi que de réaliser une évaluation de la symptomatologie psychique au moment de la demande par le biais d'une auto-évaluation du patient sur échelle visuelle.

Au cours du dernier trimestre 2021, 27 patients ont pu bénéficier d'un tel entretien. Ce dispositif semble faire la preuve de son efficacité, tant du point de vue des échanges avec les partenaires que sur les délais de prise en charge. Sur ces 27 patients, une prise en charge rapide a pu être organisée au sein du centre pour 14 d'entre eux, que ce soit en suivi individuel (7), sur le dispositif KINTSUGI (1) ou dans le cadre d'un groupe de parole (6).

Une réorientation a pu être proposée à deux patients, pour l'un en complément d'un suivi groupal. 10 personnes ont été placées sur liste d'attente, certaines avec une perspective proche de prise en charge notamment dans le cadre du réseau de psychologues partenaires en cours de création sur Nîmes. Pour deux patients cette rencontre a été l'occasion d'exprimer leur absence de demande de suivi psychologique.

Ainsi au 31 décembre 2021 nous avions 65 patients inscrits sur la liste d'attente en vu d'une prise en charge psychologique sur le centre.

Lieu / Année	Nombre de Demande en Attente (31/12/2021)
Alès	7
2020	
Trimestre 3	1
2021	
Trimestre 1	1
Trimestre 3	2
Trimestre 4	3
Béziers	1
2021	
Trimestre 3	1
Montpellier	46
2021	
Trimestre 1	1
Trimestre 2	12
Trimestre 3	15
Trimestre 4	18
Nîmes	11
2020	
Trimestre 3	2
2021	
Trimestre 3	2
Trimestre 4	7
Total	65

Situation administrative des patients lors du 1er accueil

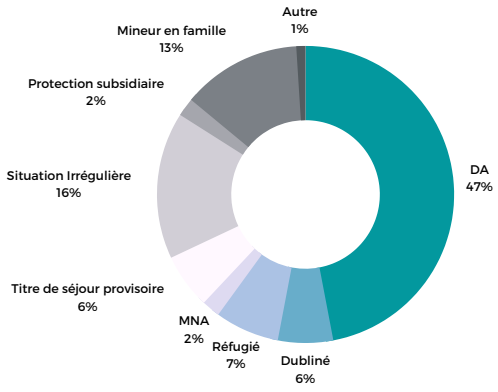

Villes dans lesquelles se trouvent les patients au moment de la prise en charge

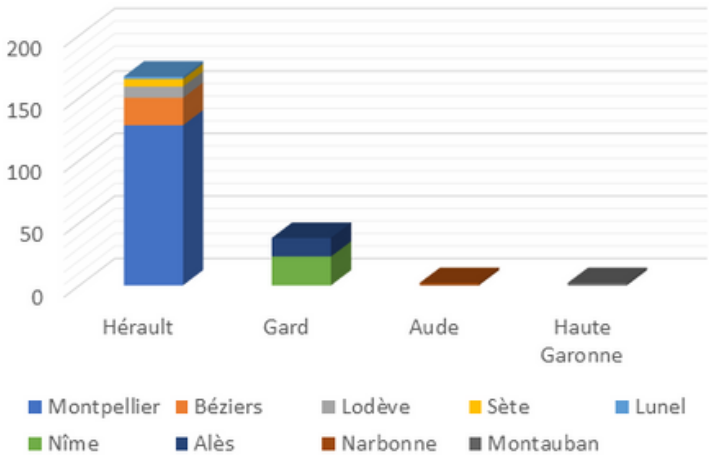

PARCOURS KINTSUGI

Dans le cadre des suivis pluridisciplinaires menés au centre Frantz Fanon, l'émergence de la problématique des mutilations sexuelles est observée dans tous les espaces d'accompagnement, qu'ils soient médicaux, psychologiques ou socio-juridiques, individuels ou groupaux. Cette réalité a conduit l'équipe du centre à rencontrer des partenaires locaux ressources dans la prise en charge des mutilations sexuelles et à penser avec eux la création d'un parcours coordonné d'accompagnement global des femmes inscrites dans une démarche de réparation.
Le dispositif Kintsugi a ainsi vu le jour, fruit du partenariat entre le centre Frantz Fanon, l'équipe chirurgicale de la clinique Beau-Soleil pratiquant la chirurgie de transposition clitoridienne et le Planning Familial 34 impliqué dans des actions individuelles et collectives en santé sexuelle et reproductive d'une manière générale et sur la question des mutilations sexuelles en particulier.

Une convention tripartite et un protocole de prise en charge ont été signés le 25 juin 2021 entre ces trois partenaires. Le dispositif Kintsugi propose aux femmes un parcours de soins coordonnant suivis médico-chirurgical, psychologique, accompagnement en santé sexuelle, soutien socio-juridique et art-thérapie.

Au cours de l'année 2021, 6 femmes ont pu être admises dans ce dispositif, bénéficiant de:

- 29 consultations en psychologie
- 10 consultations médicales
- 13 entretiens socio-juridiques
- 8 consultations en santé sexuelle
- 6 consultations gynécologiques
- 6 séances d'art-thérapie ont été proposées à ces femmes.

L'équipe des trois partenaires s'est rencontrée pour coordonner ces parcours de soins lors de deux réunions de concertation pluridisciplinaire.

Au niveau des prises en charge psychologiques, nous avons rencontré 6 femmes victimes de mutilations sexuelles en demande de consultation pour une éventuelle réparation chirurgicale.

Parmi les femmes rencontrées, une est sortie du parcours. Les consultations psychologiques et sexologiques lui ont permis de résoudre des problématiques antérieures liées à la sexualité, l'amenant à la décision de ne pas recourir à la chirurgie. Le suivi a duré 5 mois.
Une des patientes a quant à elle décidé de recourir à la chirurgie. En revanche les raisons de cette opération ont changé après un travail psychologique autour du traumatisme lié à l'excision et la colère associée, permettant une décision plus apaisée autour de la restauration de l'intégrité physique.
-Les autres patientes sont dans le processus du parcours. Certaines situations nécessitent davantage de temps, ce pour plusieurs raisons. La chirurgie peut être idéalisée avec une attente de réparation des blessures psychiques ; la demande peut être présente alors que la cause de la souffrance n'est pas gynécologique ; la demande peut également être présente mais nécessiter un travail en amont d'autres problématiques adjacentes (traumas multiples, problématiques juridiques, etc.).
Dans chacune de ces rencontres, nous avons pu appréhender l'intérêt et l'importance d'un parcours pluridisciplinaire et coordonné avec l'aspect sexologique, gynécologique, médical, psychologique et juridique, complété par de l'art-thérapie en collectif.

La mise en place d'un groupe de parole co-animé par une psychologue et la médecin généraliste du centre est en projet pour 2022. Il proposera aux femmes suivies dans le cadre du dispositif KINTSUGI un travail fondé sur la pair-aidance, s'appuyant sur l'expertise de femmes concernées par la question des mutilations sexuelles et ayant cheminé dans un processus de réparation, que ce processus intègre ou non une dimension chirurgicale.

LA PARENTALITÉ

129 patients ont été suivis dans le cadre d'un soutien aux mineurs et aux familles avec une répartition comme suit :

Situation familiale des patients concernés par cette action

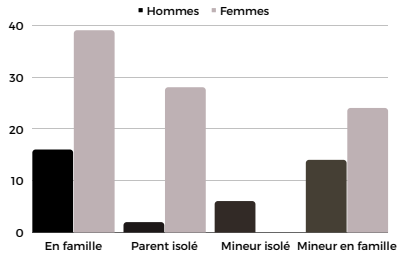

Nos actions concernent les parents pour 66% et les mineurs pour 34%

Actions de soutien à la parentalité

Nos actions touchent 66% des parents : en effet, au cours de l'année 2021, nous avons fortement renforcé nos actions en faveur du soutien à la parentalité, car cette problématique s'immisce dans le suivi individuel des personnes accueillies au centre ainsi que dans le suivi des enfants. La mise en place et le développement d'interactions parents-enfants harmonieuses peuvent être compliqués par l'exil, situation de ruptures complexes. Le soutien à la parentalité, à la restauration de la narrativité et de la symbolisation, apparaît ainsi comme fondamental dans le processus thérapeutique en jeu pour les parents et les enfants tant de nombreux paramètres peuvent venir mettre en difficulté les parents exilés.

Une prise en charge spécifique axée sur le soutien à la parentalité a pu être mise en place sous deux modalités :

- Un groupe de parole de "soutien à la parentalité" ouvert aux parents géorgiens
- Espaces plus individuels pour les parents d'autres origines (Syrie, Afghanistan, Turquie, Albanie).

Espace individuel de soutien à la parentalité

Un accompagnement de soutien à la parentalité est proposé en présence d'un thérapeute et d'un interprète de la langue d'origine des parents, à raison de deux fois par mois pour une séance d'une heure / une heure et demie. A ce jour, des suivis de soutien à la parentalité ont été effectué et sont effectués à destination de parents isolés (Syrie, Turquie, Afghanistan) ou du couple parental (Albanie). Dans chaque suivi, un même interprète intervient tout le long du suivi ce qui est un paramètre clé sur différents niveaux : linguistique bien sûr, mais aussi symbolique (reconnaître à l'autre, son identité et sa singularité). Cette implication de l'interprète en présentiel favorise l'alliance thérapeutique avec le parent.

Espace transitionnel avant l'intégration au groupe

Quand les difficultés dans la relation parents/enfants sont importantes ou si les inquiétudes à être en groupe sont trop fortes, le travail au sein des groupes n'est pas possible et un accompagnement plus individualisé de soutien à la parentalité est proposé. A titre d'exemple, un accompagnement plus individuel a été proposé à une mère géorgienne car les inquiétudes liées à l'intégration dans le groupe plus élargi de parents géorgiens étaient trop importantes.

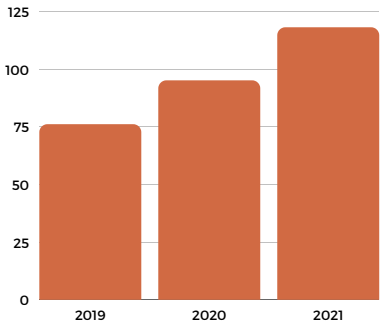

LA PARENTALITÉ

Groupe de soutien à la parentalité

Un groupe de parole de “soutien à la parentalité” a été initié en septembre 2021 au Centre Frantz Fanon à raison d’une fois par mois. Nous avons choisi de l’ouvrir aux parents géorgiens, en raison d’une demande plus importante de ces derniers ; nous sollicitons une interprète en géorgien qui participe à toutes les séances et aux temps de réflexion autour du groupe avec les thérapeutes. Le groupe est animé par deux psychologues, l’une a longuement été professionnelle dans un lieu d’accueil enfants-parent, l’autre intervient également dans les suivis de soutien à la parentalité dans des dispositifs plus individuels au centre. Nous avons constaté les nombreuses sollicitations par ailleurs des parents (sociales, juridiques, école). A ce jour, trois parents sont inscrits au groupe ; cet espace est toujours ouvert à de nouveaux participants géorgiens que nous ouvrirons aux patients francophones en 2022.

Le groupe se veut un espace d'accueil inconditionnel, contenant et sécurisant qui a pour visée de dépasser les réticences communautaires et culturelles. Il s’agit de se dévoiler devant et à l’autre et de rompre l’isolement en tant que parent. Nous les encourageons à développer une pratique autoréflexive.

Nous relevons que l’espace groupal n’est pas investi d’emblée par les parents : si ces parents ont en commun le fait d'avoir rencontré, dans leur histoire, le réel d'une parentalité, dans l’exil, les places de chacun dans la famille vont évoluer sous l’impact de la solitude, la présence des institutions et les relations avec la société d’accueil. La solitude, fruit de l’isolement de la famille, peut-être une entrave considérable qui peut “inhiber” la parentalité. A cet endroit, l’espace groupal a une fonction particulièrement contenante et pare-excitante pour tisser du lien social et produire de l’échange. Il permet également l’élaboration de repères, et la valorisation des rôles et compétences des parents.

"L'homme est mouvement vers le monde et vers son semblable"
Frantz Fanon

Les principaux axes de travail du soutien à la parentalité

La prise en charge parentale en espace individuel ou groupal travaille autour de deux axes principaux : la réassurance et la reliaison.

La réassurance a pour fonction de restaurer non seulement l’enveloppe culturelle des familles, mais aussi de réhabiliter les savoir-faire et savoir-être que portent déjà en eux les parents. Il s’agit de les réhabiliter en tant que parent sachant, mobilisant des ressources propres à chacun. Le travail sur le génogramme peut être proposé afin d’aller explorer les pratiques parentales dans la famille proche ou élargie.

Le travail de reliaison consiste à ancrer le soutien à la parentalité dans un espace de transition entre le pays d’accueil et le pays d’origine. Les questionnements adressés aux psychologues donnent souvent lieu à la déconstruction de certains préjugés culturels. A titre d’exemple, des pratiques parentales en lien avec l’équipe éducative peuvent être discutées ; une mère rapportait en séance groupale être très inquiète pour sa fille qui avait été harcelée à l'école mais se questionnait beaucoup sur son propre positionnement et ce qui était permis de faire avec l’équipe enseignante. En effet, les différences culturelles relatives à l’exercice de la parentalité, si elles ne sont pas discutées et pensées, peuvent sembler impossible à dépasser.

LES MINEURS

Les mineurs en famille

Durant l'année 2021, 38 demandes de consultations pour mineurs en famille ont pu bénéficier d'un suivi au centre Frantz Fanon. 8 d'entre eux l'ont été exclusivement dans le cadre d'un suivi médical.
Sur les 30 prises en charges psychologiques, soit le double qu'en 2020 :

- 14 de ces accompagnements ont démarré au cours de l'année 2021 ;
- 12 ont pris fin au cours de l'année 2021 ;
- 7 enfants étaient francophones et 23 allophones.

Concernant les mineurs en famille, toutes les consultations offrent un espace de parole aux parents au cours des consultations. Les premiers entretiens se font en famille où chacun est amené à s'exprimer. Sur la situation de ces familles, 9 d'entre elles ont pu se voir proposer un accompagnement complémentaire en suivi individuel en parallèle de celui de leurs enfants.

Les problématiques les plus rencontrées concernant les mineurs en famille sont les suivantes :

- Violence intra familiale : 5
- Mutisme sélectif à l'école : 4
- -Evénement traumatique au pays ou sur le trajet migratoire : 9

Les mineurs isolés

6 mineurs ont été pris en charge, dont 5 orientés par le Conseil Départemental. Le suivis s'est terminé pour 2 d'entre eux en 2021. 39 consultations psychologiques pour ces mineurs et 9 consultations juridiques ou sociales.
Nous notons qu'il s'agit souvent de suivis long, soit plus de 2 ans en moyenne ; 3 d'entre eux seront toujours suivis en 2022.

Par ailleurs 6 autres jeunes majeurs sont suivis dans le cadre de groupe de parole qui a débuté en septembre 2021. Ce groupe initialement destiné aux mineurs isolés et aux très jeunes majeurs, n'a pas été investi en tant que tel par tous les mineurs qui lui ont préféré un espace individuel.

"J'ai grandi sur la route"
Jeune guinéen de 17 ans

LES GROUPES DE PAROLES

En 2021, nous avons décidé d'ouvrir de nouveaux groupes de parole. Il s'agissait pour nous de chercher des alternatives pour réduire la liste d'attente. La chute de Kaboul en août a précipité les évènements en Afghanistan. Nous avons alors décidé d'ouvrir deux groupes de parole spécifiques à destination des hommes isolés dans les structures d'hébergement, très inquiets de la situation de leur famille restée au pays.

Groupe de parole femmes victimes de violences

Auto-rebaptisé par les femmes « le groupe des femmes de parole » qui se tient tous les 15 jours (francophone). Durant l'année 2021, 15 femmes ont suivi le groupe de parole qui se réunit à raison de 2 fois par mois, dont 7 femmes « parent isolé » ou « femmes en famille », avec pour ces femmes 98 consultations psychologiques (y compris des espaces personnalisés) et 40 consultations médicales ou sociales.

Groupe jeunes de 16 à 25 ans

Initialement réservé aux mineurs isolés qui a été fortement investi par les jeunes adultes (18-21 ans) qui se tient tous les 15 jours (francophone et anglophone) ; il a pu être proposé à plus d'une dizaine de jeunes avec une moyenne de 3-4 patients par séances, et ce, que ce soit en suivi groupal uniquement ou en complément et/ou en attente d'un suivi individuel.

Groupe de soutien à la parentalité qui se tient une fois par mois en géorgien ;

2 groupes d'art-thérapie

l'un en français pour les patientes intégrant le parcours de soins pour les femmes ayant subi des mutilations sexuelles, l'autre en anglais pour les patients engagés dans un suivi en individuel. 2 patientes sur le groupe francophones et 3 sur le groupe anglophone ont participé à cet espace de parole.

Groupe LGBT +

Qui s'est tenu toutes les 3 semaines à partir du mois de septembre. Il est destiné aux personnes francophone et anglophones, animé par une psychologue et en présence d'une interprète. Les jeunes du groupe ont eu des difficultés à participer de manière régulière au groupe durant les trois derniers mois de 2021 en raison notamment de l'ampleur de leurs difficultés sociales. Deux d'entre eux étaient sans domicile fixe après avoir été déboutés du droit d'asile, un autre a rencontré des difficultés en raison de violence policière qu'il a subi. Quatre femmes ont finalement investi d'autres groupes (femmes victimes de violence et groupe jeune), et deux ont préféré privilégier un suivi individuel.

2 groupes pour les afghans isolés (un groupe en dari ; un groupe en pachto).

Cette proposition de groupe, si elle a été très bien accueillie par les intervenants sociaux les différentes structures d'hébergement n'a pas été suivi d'un grand investissement des personnes concernées, qui ont préféré investir des espaces de consultations individuels. Dans le groupe pachto, 5 participants se sont manifestés pour venir au groupe de parole ; 4 sont à ce jour venus aux séances. A ce jour, les groupes de soutien aux afghans se heurtent à certaines difficultés de mise en place, notamment des réticences culturelles qui semblent rendre difficile cette inscription groupale. Se confier devant l'autre sur son ressenti psychologique, sur ses défaillances subjectives à aider les siens restés au pays, et à s'intégrer dans le pays d'accueil sont des éléments qui peuvent faire honte et être assimilés à l'idée que l'on n'est pas digne, selon les codes de la culture pachtoune tout du moins. De fait, des rencontres individuelles, en parallèle du groupe, sont proposées afin de discuter de ces barrières.

SOUTIEN AUX AFGHANS

49 Patients afghans, majoritairement des hommes, ont été suivis en 2021 dont 33 nouveaux suivis. L'objectif a été de déployer des espaces d'écoute pour soutenir les afghans exilés suite à la chute de Kaboul en août 2021.

Nous avons mis en place différents espaces :

- Espaces individuels (25 nouveaux suivis dès septembre)
- Groupes de paroles en soutien aux afghans en langue dari (4 inscrits), et en pachto (5 inscrits)

Espaces individuels de soutien aux afghans

Suite aux événements du mois d'août 2021 en Afghanistan, les Afghans sur liste d'attente pour accompagnement individuel ont été pris en charge dès septembre 2021, soit plus rapidement qu'escompté au regard des délais d'attente habituels. Ces espaces ont été possible pour 25 patients entre septembre 2021 et décembre 2021. Pour certains, quelques séances ont suffi, pour d'autres, les suivis se sont poursuivis.
Par ailleurs, des espaces d'écoute ont été proposés pour les personnes évacuées en urgence d'Afghanistan, peu après leur arrivée dans la région. Ces interventions rapides répondent à un besoin immédiat, de manière précoce et ajustée, visant à prévenir une aggravation ou une chronicisation des troubles qui ont pu être engendrées par l'évacuation urgente et violente à l'aéroport de Kaboul. Aussi, une proposition, en parallèle, d'intégrer un groupe d'art thérapie anglophone a été émise afin de favoriser la symbolisation et l'élaboration du vécu en fonction des besoins présentés.

Les effets psychologiques relatifs aux récents événements en Afghanistan sont notables. Dans un travail de soutien psychologique aux afghans exilés en France, un certain nombre d'éléments renvoie à des symptômes relevant du psychotraumatisme, tout en s'inscrivant dans l'histoire collective : sémiologie de la culpabilité, de la colère et de la honte, les troubles du sommeil, les troubles mnésiques, les reviviscences (flash-back, cauchemars). Les événements récents ont pu réactualiser ces symptômes.

Le vécu d'expériences soudaines et intenses de danger vécu par leur famille, dans un contexte d'insuffisance de moyens pour y faire face, et d'absence de secours venant de l'extérieur, est relaté dans l'espace de soutien psychologique. Cette exposition au réel des menaces en Afghanistan empêche l'investissement du quotidien dans sa propre situation d'exilé.

L'une des dynamiques des espaces de soutien psychologique consiste à restaurer, par la parole, l'ordre du monde et à séparer la vie de la mort. Bien que suspendus à l'évolution de la situation là-bas, nous cherchons à élaborer psychiquement et socialement l'absence, la dimension de perte, parfois les présomptions de mort. L'évocation de ceux qui ne sont pas là, disparus ou absents, permet l'expression d'affects, les potentialités de symbolisation et d'étayage du récit. In fine, cet aménagement de l'espace thérapeutique en collaboration avec l'interprète vise à accueillir et sortir d'une souffrance muette.

Les sentiments de culpabilité et d'impuissance semblent exacerbés depuis la crise tant ils sont relatés dans les espaces de soutien. Ces symptômes peuvent être compris comme des "symptômes de témoignage". Porter témoignage et assurer une transmission de l'histoire tragique de l'Afghanistan et de la vie des afghans antérieure et actuelle permettent d'inscrire ces expériences dans le dicible, dans l'ordre du langage avec l'aide de l'interprète dans le dispositif thérapeutique. L'histoire individuelle, prise dans celle de la famille restée en Afghanistan, peut s'inscrire dans une histoire collective. C'est dire la nécessité d'appréhender, dans l'abord psychologique individuel, la dimension collective du traumatisme lié au projet de la prise de pouvoir des talibans et leurs conséquences. Témoigner en adressant sa parole au thérapeute et à l'interprète constitue le lieu d'élaboration du traumatisme ; inscrire les traces des violences dans plusieurs langues, celle de leur pays d'origine et du pays d'accueil.

Groupe de paroles en soutien aux afghans

Des groupes de soutien aux afghans ont été ouverts suite aux observations des accompagnants sociaux dans les centres d'hébergement sur l'état psychologique de certains afghans, faisant suite à la crise en Afghanistan.

Les groupes ont débuté en décembre 2021, en sollicitant les équipes des centres d'hébergement pour orienter des personnes dariphones ou pachtophones, susceptibles de vouloir s'inscrire dans ces espaces. Ils ont été ouverts aux hommes et femmes, tous âges confondus, et se tiennent dans les locaux du centre Frantz Fanon. L'idée de cet espace particulier est d'offrir une possibilité de sortir de la solitude pour les personnes qui manifestent une souffrance en lien avec la famille restée au pays, l'impossibilité du regroupement familial, les sentiments d'impuissance et de culpabilité d'être là notamment.

ACCOMPAGNEMENT ET COORDINATION MÉDICALE

Sur l'année 2021, l'activité médicale s'est déployée sur deux journées et demi de janvier à septembre, puis trois journées et demi à partir du mois d'octobre.

Consultations de médecine générale

Au cours de l'année 2021, 432 consultations de médecine générale ont été réalisées auprès de 92 patients, soit une augmentation de 60% de l'activité de consultation médicale par rapport à l'année 2020.

Les consultations ont consisté en actes de médecine générale et prescriptions de traitement pour 73% des patients reçus et ont compris des temps d'explication de dossier médical pour une grande majorité d'entre eux ce qui illustre la grande carence d'accès ou de recours à l'interprétariat dans la médecine de droit commun et le défaut d'information des patients qui en résulte.

Des actions dépistage, prévention et/ou d'éducation thérapeutique ont été menées auprès de 41,5 % des patients pris en charge, actions concernant la vaccination, les règles hygiéno-diététiques dans le cadre du diabète et des maladies cardio-vasculaires, la prévention des infections sexuellement transmissibles, l'alimentation des enfants, la réduction des risques auprès des personnes usagères de drogue, etc.

La mise en place d'un parcours de soins dans le droit commun a été réalisée pour 56,5 % des patients.

Le recours à des soins hors droits commun a été nécessaire pour 21 % des personnes reçues, majoritairement des consultations et délivrances de traitements à des personnes sans droits ouverts à l'Assurance Maladie. Ce fort pourcentage, en nette augmentation par rapport à l'année précédente, illustre le retentissement des modifications législatives en matière d'accès aux droits santé chez les personnes étrangères : la mise en place d'un délai de carence de trois mois pour les personnes en cours de demande d'asile et la complexification importante des démarches d'ouverture de l'Aide Médicale d'État, responsable de très fréquentes ruptures de droits.

Ces situations de non accès aux droits et aux soins sont à l'origine d'une perte de chance pour ces patients, en raison du retard à l'inscription dans une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée.

Problématiques médicales rencontrées

81,5 % des patients exprimaient, en consultation de médecine générale, une plainte d'ordre psychique, ce qui reflète la porte d'entrée au centre Frantz Fanon par le suivi psychologique. Parmi les problématiques somatiques rencontrées par les patients, arrivaient au premier plan, comme les années précédentes : les troubles musculo-squelettiques, les problématiques gynécologiques, la pathologie infectieuse et l'hépato-gastro-entérologie. La population pédiatrique représentait 13% des suivis.

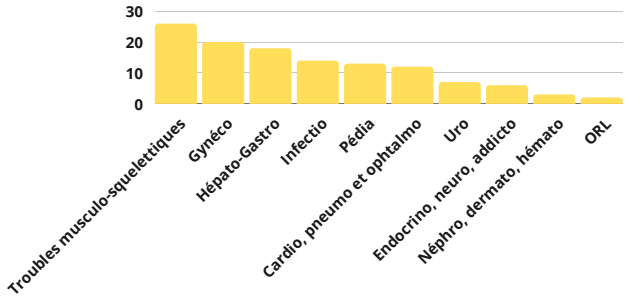

Coordination interprofessionnelle

Outre la concertation pluridisciplinaire au sein du centre Frantz Fanon, filigrane de tous les suivis médicaux effectués, une coordination interprofessionnelle a été réalisée pour 48 % des patients. Cette coordination avec les professionnels hors centre concernait des partenaires médicaux hospitaliers et de ville, des travailleurs sociaux ou des juristes.

Certificats

Un ou plusieurs certificats ont été rédigés pour 20 % des patients.
Il s'agissait principalement de certificats destinés aux audiences auprès des instances de la demande d'asile, certificats de recours, demandes de titres de séjour pour soins.

Ostéopathie

10 demies-journées ont été organisées dans le cadre du partenariat avec les dispensaires de l'Ostéopathie. 30 consultations ostéopathie ont été organisées, 20 d'entre elles ont bénéficié à 10 patients différents. Des patients ont été absents pour 10 de ces séances planifiées. Cette collaboration avec les Dispensaires de l'Ostéopathie s'avère très précieuse dans l'accompagnement de nos patients, notamment concernant les douleurs très fréquentes et souvent poly-factorielles qu'ils peuvent présenter et pour lesquelles la réponse médicamenteuse ne saurait seule constituer une prise en charge satisfaisante.

ACCUEIL JURIDIQUE ET SOCIAL

En 2021, 29% des patients pris en charge ont également bénéficié de l'accompagnement juridique et social. Parmi eux, 55% n'ont eu qu'un ou deux entretiens, ce qui correspond généralement à des demandes de renseignements ou à une démarche simple, par exemple l'affiliation à l'assurance maladie. Les 45% restants ont eu au minimum 3 entretiens, jusqu'à un maximum de 15 pour une seule personne. Dans ces cas-là, cela correspond généralement à un suivi plus étayé, tel qu'un accompagnement dans la demande d'asile, dans le dépôt d'une demande de carte de séjour ou plus globalement lorsqu'aucun autre interlocuteur du milieu du social n'est identifié et qu'il faut donc proposer un accompagnement global (domiciliation, scolarisation, etc.).

Droits sociaux

Il est important de noter que 13% des patients qui sont orientés vers le Centre Frantz Fanon ne sont bénéficiaires d'aucune affiliation à l'assurance maladie ou à l'Aide Médicale d'Etat. Ces personnes sont généralement soit celles victimes du délai de carence de trois mois désormais imposé pour les primo demandeurs d'asile, soit celles qui sont le plus isolées, souvent en situation irrégulière et vivant dans les conditions les plus précaires (squat notamment). Les premiers entretiens d'accueil désormais proposés dès la réception de la demande de prise en charge permettent de répondre plus rapidement à cette carence lorsqu'elle concerne cette dernière catégorie de personnes.

Conditions d'hébergement

La part de patients se trouvant dans les conditions de vie les plus précaires (squat, bidonville, sdf) a diminué de moitié (11%) en comparaison de l'année précédente (22%). Cela est très largement dû au fait qu'un grande part des orientations des premières années provenait du squat qui se trouvait autrefois a proximité du centre. Ces suivis étant pour la plupart terminés, et les difficultés relatives au transport étant toujours très grandes pour les personnes les plus précaires, les orientations de ce public prennent une part moins importante. Cependant, 57% des patients étant hébergé dans le cadre du Dispositif National de l'Asile, et deux tiers des demandeurs d'asile étant déboutés de leur demande en moyenne, la question de l'hébergement finit très souvent par se poser.

C'est sans aucun doute l'une des deux problématiques majeures de l'accompagnement social. Les dispositifs d'hébergement étant tous saturés, les solutions qui sont parfois trouvées ne représentent qu'une infime part des besoins.

Accès au service public – les rendez-vous en préfecture

L'autre problématique majeure concerne la prise de rendez-vous en préfecture, particulièrement pour les personnes en situation irrégulière.
Il n'est pas rare qu'il faille plus d'un an pour pouvoir déposer une demande, sans présupposer de la réponse. Cette situation, due à l'écart bien trop grand entre le nombre de personnes devant déposer une demande et le nombre de rendez-vous proposés par les services de la préfecture, a des conséquences désastreuses – tant sur le plan psychique qu'économique ou plus généralement humain – pour les personnes accompagnées. En effet, elle enferme dans la précarité en obligeant à l'illégalité des personnes qui pourrait pourtant très souvent prétendre à un droit au séjour leur permettant de travailler et de subvenir à leurs besoins premiers.

Conclusion

Il va sans dire que si les questions de l'hébergement et de l'accès au service public – pourtant garanties par la loi – étaient résolues, ce serait une grande partie des problématiques sociales qui seraient réglées. Le travail pluridisciplinaire proposé au Centre Frantz Fanon ne cesse de renvoyer le constat d'une nécessité de trouver des solutions dans ces domaines-là pour pouvoir proposer un accompagnement psychique et médical efficient.

"Autour de moi, tout n'est que poubelle et promesses non tenues"
Patiente d'un bidonville

SORTIES CULTURELLES - PARTENARIAT AVEC LA SCÈNE NATIONALE DE SÈTE

Ce partenariat permet l'organisation de rencontres autour d'un spectacle, rencontres associant professionnels du centre Frantz Fanon et partenaires ainsi que des patients. Lors de ces soirées, la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau met à disposition du centre 8 places de spectacle exonérées à destination des patients et des places à tarif préférentiel à destination des professionnels. Ces sorties se veulent temps de décloisonnement, tant dans les relations entre professionnels qu'avec les patients. Espaces d'échanges et de partages interculturels en dehors du soin, ces soirées sont à même, au-delà du divertissement, de nourrir la force du lien thérapeutique. Un programme de sortie est ainsi établi sur l'année en collaboration avec l'équipe de la Scène Nationale de Sète.

Ces sorties ont été fortement impactées par les conditions sanitaires traversées durant l'année 2021. Néanmoins, une soirée cirque a pu être partagée, avec 22 participants dont 8 patients et 14 professionnels, ainsi qu'un spectacle de danse au théâtre Molière à Sète, rassemblant 13 personnes, 7 patients et 6 professionnels.

Théâtre Molière → Sète
scène nationale
archipel de Thau

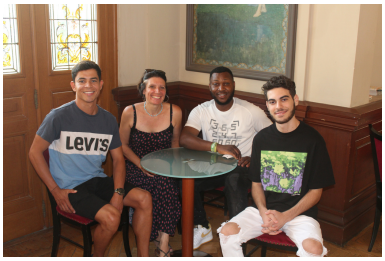

LE CENTRE DE RESSOURCES

LES OBJECTIFS DU CENTRE DE RESSOURCES

Les objectifs du centre ressources

- Soutenir les professionnels, futurs professionnels et les bénévoles dans leur pratique auprès du public exilé ;
- Contribuer à l'émergence d'une offre de soins pérenne dans le droit commun (CMP, CMPP, Hôpital public, médecine de ville) ;
- Constituer et former un réseau d'interprètes spécialisés dans l'accompagnement en santé ;
- Permettre une réplication de ce dispositif de soins de manière à couvrir l'ensemble de la région Occitanie ;
- Insérer le dispositif au sein d'un réseau national d'intervenants spécialisés sur la prise en charge psychique des personnes exilées.

Le centre de ressources a bien été identifié comme pôle d'expertise et d'innovation : son action est inscrite dans le Schéma Régional de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (Préfecture) ; audition Conseil Régional (tous les élus), janvier 2019 - Mission régionale d'évaluation sur le soutien de la région Occitanie à l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.

En 2021

En 2021, nous avons effectué 16 journées de formation, 2 interventions de soutien spécifiques, 6 actions de sensibilisation et 14 analyses de pratiques, soit 38 interventions au total essentiellement dans le Gard et l'Hérault.

Sur ces 38 interventions, 7 étaient à destinations de 23 interprètes professionnels.

En dehors des interprètes, 31 actions ont permis de toucher 332 professionnels et bénévoles et une action de sensibilisation a réuni 500 personnes connectées en visio conférence.

Lieux des actions du centre ressources

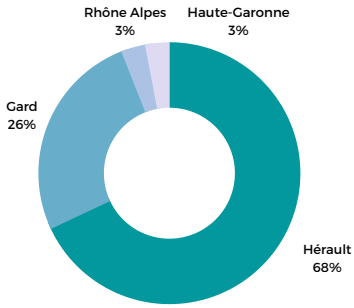

Actions mises en place

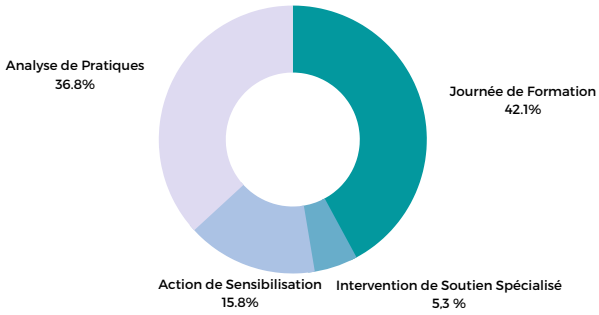

Près de la moitié de nos interventions sont gratuites

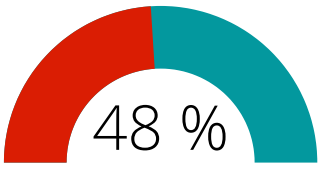

RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS EN SANTÉ MENTALE

Réseaux de professionnels en santé mentale

Réseau Nîmois

Afin d'augmenter le nombre de prises en charges sur Nîmes, plusieurs rencontres avec différents professionnels ont été organisées. Nous avons constitué un réseau d'une dizaine de thérapeutes, psychologues, qui interviennent de manière bénévole, et que nous accompagnons dans ces prises en charge thérapeutique du public exilé, par des formations sur la clinique de l'exil, une sensibilisation à la demande d'asile, et des temps de supervision.
Un travail de concertation a pu se faire avec l'antenne de la Croix Rouge de Nîmes afin de venir étayer ce réseau de thérapeutes et d'être en renfort sur les problématiques de santé somatique ou psychiatrique.
Par ailleurs, un rapprochement avec le groupe local de la Cimade de Nîmes est en cours afin que les personnes suivies par ce réseau puissent bénéficier d'un accompagnement juridique si cela s'avère nécessaire.

Centre de soins pour personnes exilées en France

Plusieurs rencontres ont été organisée avec le centre Osiris à Marseille dans le but d'échanger sur nos pratiques respectives, et de mutualiser une réflexion afin de rendre nos prises en charges les plus opérantes possible.

Centre régional du psychotrauma (CRP)

Des rencontres avec les équipes des CRP de Nîmes, de Montpellier et de Perpignan ont eu lieu afin de présenter l'activité du centre et d'étudier les possibilités d'adresser de personnes exilées sur ces dispositifs de droit commun. La prise en charge s'adresse à des personnes ayant des "traumas simples", ce qui limite les possibilités de prise en charge du public exilé.

Toutefois, le CRP de Nîmes a laissé entrevoir la possibilité de leur réorienter des demandes de consultations. Le travail avec un interprète semble possible dans leur fonctionnement mais ponctuel. Le CRP de Montpellier est plus réservé sur la question de l'interprétariat mais reste ouvert à l'accueil des personnes francophones et anglophones. Le CRP de Perpignan reçoit des personnes uniquement en français, et sur une prise en charge ponctuelle.

Analyses de pratiques professionnelles

Les groupes d'analyse de pratiques professionnelles sont des dispositifs d'analyse clinique de situations professionnelles apportées par les participants. Il s'agit de repérer ensemble ce qui est mobilisé pour le professionnel dans la situation présentée et de développer une réflexion autour des postures et outils d'accompagnement.

L'intérêt de ce type d'intervention est d'être au plus près des difficultés des professionnels, et de pouvoir les former en profondeur sur les problématiques psychiques développées par les personnes exilées.

En 2021, nous sommes intervenus sur :
- le CADA, CPH, Huda d'Alès (La Clède)
- le service jeunes majeurs (La Clède)
- le service MNA de T.E.R.A (association COSTE)
- le CADA de Montpellier (Adages)
- le CADA Saint-Affrique

Nous organisons également des analyses de pratiques pour les interprètes qui participent aux ateliers interprètes.

"Quand je suis ici, avec vous, je me trouve.
Je suis moi. Avant j'étais dans le passé.
Je fuyais tout contact. Maintenant j'ai envie d'aller vers les autres, je peux avoir des rêves"
Patient algérien

RÉSEAU D'INTERPRÈTES SPÉCIALISÉS DANS L'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ

Nous avons co-construit, avec les interprètes souhaitant s'impliquer dans les suivis psychothérapeutiques, un espace de formation leur permettant de mieux aborder leur place au sein du centre Frantz Fanon. Nous avons ouvert cet espace de formation aux interprètes professionnels qui souhaitaient acquérir les outils pour se spécialiser dans l'interprétariat en santé et en particulier en santé mentale. L'objectif des formations théoriques est de fournir des outils pour trouver la bonne place en tant qu'interprète ; comprendre le fonctionnement et les enjeux des thérapies engagées avec les personnes exilées ; trouver la manière dont les interprètes peuvent individuellement se protéger des violences entendues lors des consultations ; trouver une place de médiateur culturel avec le thérapeute ; appréhender la place de co-thérapeute, en saisir les enjeux et les mécanismes. La mise en situation par des jeux de rôle est un moyen de mettre en pratique les éléments théoriques abordés.

Rapidement s'est posée la nécessité de proposer en parallèle un espace contenant pour que les situations cliniques auxquelles les interprètes sont régulièrement confrontés puissent être travaillées. Nous avons ainsi décidé de mettre en place des temps d'accompagnement clinique tels que des analyses de pratiques professionnelles. La proposition d'analyses de pratiques vise à mieux se connaître, mieux se protéger en tant qu'interprète ; avoir un espace pour penser les situations problématiques et trouver des leviers pour s'en dégager. Il s'agit également de favoriser un étayage groupal.

Les ateliers d'interprètes ont été pour 57 % des temps d'analyses de pratiques et pour 43% des temps théoriques.

Par ailleurs, notre action en tant que centre de ressources nous amène à proposer des formations à des professionnels du secteur sanitaire et social. Nous sollicitons des interprètes afin d'intervenir sur ces temps de formations à destination de publics extérieurs, et ce dans le but de partager la spécificité de leur pratique et ainsi promouvoir la clinique de l'exil telle que nous la pratiquons au centre. Ces interventions sont particulièrement appréciées par les intervenants sociaux et les professionnels de santé qui en ont bénéficié, et qui ont souligné de quelle manière cette meilleure compréhension du rôle des interprètes allaient modifier à l'avenir leur collaboration avec les professionnels de ce corps de métier.

Nous avons identifié 80 interprètes dans le Gard et l'Hérault prêts à intervenir dans le champ de la santé et de la santé mentale, dans 50 langues différentes, et avons pu proposer ces formations à 23 d'entre eux au cours de l'année 2021.

Tous les interprètes qui interviennent au centre ont signé une charte de l'interprétariat médical et social professionnel mise en place par le réseau RIMES.

En 2021, notre travail pour constituer une équipe d'interprètes formés, proposer une formation continue aux interprètes intervenant au centre Frantz Fanon (reprise avec l'interprète après chaque entretien thérapeutique) s'est poursuivi tout au long de l'année.

Cette année l'axe de travail des ateliers interprètes était la compréhension du processus thérapeutique, avec la création d'un support visuel pour travailler la question des enrobages des psychologues ; un travail sur les messages implicites des soignants et des apports théoriques sur la psychothérapie.

PARTENARIATS ET GROUPES DE TRAVAIL

Sur la région Occitanie, deux partenariats privilégiés sont mis en place avec les CIVAM et les Missions Locales Régionales.

- Les CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), nous ont proposé d'être référents en santé mentale sur leur Projet Solid'R. Il s'agit dans ce projet de déployer un parcours d'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activité, la reconnaissance et le développement de compétences, la coordination et la professionnalisation des acteurs, dans le domaine de l'agriculture pour le public réfugié et les demandeurs d'asile de plus de 6 mois. Dans ce cadre, nous poursuivons notre accompagnement par des échanges très réguliers avec l'équipe. Des temps de formation et analyses de pratiques sont prévus en 2022.

- La Mission Locale Occitanie nous a proposé d'être le référent en santé mentale dans son Projet Horizons Occitanie, pour l'accompagnement socio-professionnel de jeunes demandeurs d'asile et réfugiés statutaires. Deux journées de formations ont eu lieu en 2021, l'une sur Toulouse et l'autre sur Montpellier pour former les conseillers à la problématique de l'exil.

Partenariat Kintsugi

Le parcours Kintsugi concernant la mise en place d'un parcours de soins pour les femmes ayant vécu des mutilations sexuelles est la résultante d'un partenariat entre la Clinique Beausoleil, le Planning Familial et le centre Frantz Fanon.

Groupe de travail

Le centre Frantz Fanon a participé en collaboration avec le CHU de Montpellier à l'élaboration d'un document ressource pour l'accueil des patients migrants VIH, destiné aux professionnels de santé de la région Occitanie. Le centre Frantz Fanon a animé deux sous-commissions, "Interprétariat" et "Stress post-traumatique", et a participé à deux autres sous commissions "Violence" et "Droit au séjour".

Collectifs

Le centre Frantz Fanon participe au collectif DASEM PSY (Droit Au Séjour pour les Etrangers Malades souffrant de problématiques psychologiques).

PERSPECTIVES 2022

PERSPECTIVES 2022

Projets

Centre de soins

- Pérenniser les groupes de paroles et art-thérapie
- Pérenniser les entretiens 1er accueil
- Mise en place d'une permanence supplémentaire à Alès
- Développer la mise en place de parcours de soins pour les femmes ayant subi des mutilations sexuelles

Centre de Ressources

- Finalisation du réseau de professionnels de santé dans le Gard
- Accompagnement à la création d'une coopérative interprètes
- Réseau Montpellier : Création d'un collège clinique
- Occitanie : Accompagnement de projets émergents en santé mentale (Toulouse, Perpignan)
- Accompagner les professionnels du droit commun dans la prise en charge thérapeutique des enfants allophones
- Mise en place du DIU Exil, Droit et Santé
- Mise en place d'ateliers santé pour les Mineurs non Accompagnés sur sites

Ressources humaines

Salariat à 0,80 ETP d'un psychologue à compter du 01/04/2022 afin d'assurer la permanence parentalité, renforcer la présence sur Alès et permettre la Création d'un collège clinique

Passage de 0,75 à 1 ETP du pôle administration et comptabilité à compter du 01/07/2022

ANNEXES

ORGANIGRAMME DU CENTRE FRANTZ FANON

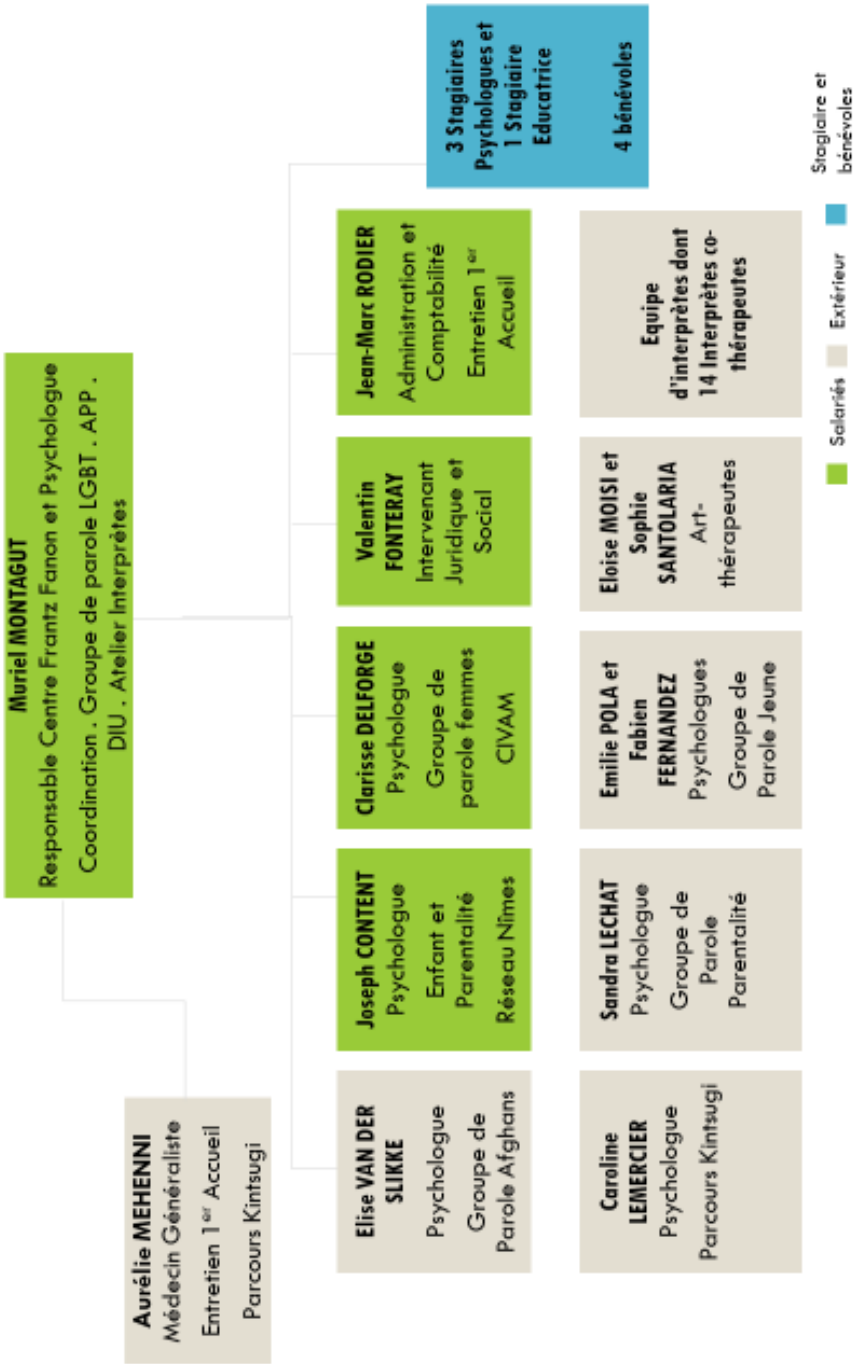

AVEC LE SOUTIEN DE

Financé par

CENTRE FRANTZ FANON

LA CIMADE